

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 25 JUIN 2015

Convocation : 18 juin 2015

L'AN DEUX MIL QUINZE, le 25 juin, à 20h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Jocelyne Poussard, Maire.

Présents : J. Poussard, N. Velin, P. Rouby, V. Schaal, JM.Raoult, D. Godard, Y. Leipert, V. Varin, F. Joubert, B. Lebreton, M. Barathon, G. Guerbois, E. Martin-Gbeassor, F. Colin-Manderscheid

Secrétaire de séance : F. Colin-Manderscheid

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES SERVICES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION POUR L'ELABORATION DU PLU

Suite à l'avis favorable émis par les comités techniques du Centre de Gestion le 5 février et de l'Agglomération du pays de Dreux le 13 avril derniers, il convient maintenant de délibérer pour autoriser Mme le Maire à signer la convention de mise à disposition des services de l'Agglomération. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité des présents.

ETUDE DE DEVIS

Panneaux directionnels

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce en faveur de l'acquisition d'un panneau indicateur « le Pré de Launay », d'un panneau d'interdiction d'emprunt de la rue de la Gare pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes, d'un panneau stop à mettre rue de la Gare, à l'intersection avec la rue du Bourg, pour un montant HT de 392,02 €, auprès des services routiers du Conseil Départemental.

Poteau incendie – le Poirier

Le Conseil Municipal retient à l'unanimité des présents la proposition de la société H-Tube, d'un montant de 834,70 €, pour le remplacement du poteau incendie situé dans l'impasse du Poirier. Aucun devis n'a pour l'instant été reçu du syndicat des eaux concernant l'installation de ce poteau.

Peinture logement B et réfection escalier

Le Conseil Municipal retient à l'unanimité des présents la proposition de M. Brisorgueil, d'un montant de 4310,40 € pour les travaux de peinture du logement B et la réfection de l'escalier.

Remplacement ballon d'eau chaude – logement B

Le Conseil retient à l'unanimité des présents la proposition de M. Jouin, d'un montant de 690,60 € pour le remplacement du ballon d'eau chaude du logement B.

Réfection électrique préau et extérieur - bibliothèque

Le Conseil retient à l'unanimité la proposition de M. Guyot pour la réfection électrique de la bibliothèque, de l'extérieur de la mairie et du préau, pour un montant de 836,00 €.

Réfection électrique – atelier

Le Conseil retient à l'unanimité des présents la proposition de M. Guyot pour les travaux de réfection électrique de l'atelier, pour un montant HT de 2125,00 €

Débroussailleuse

Le Conseil retient à l'unanimité des présents la proposition de Global Services Robotic, d'un montant HT de 665,83 € pour l'acquisition d'une débroussailleuse de marque Echo, modèle SRM520ES.

MODIFICATION STATUTS – SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES (SDE 28)

Madame Poussard expose au Conseil Municipal le projet de modification des statuts du SDE 28. Par cette décision, le SDE 28 entend pouvoir apporter aux communes qui en exprimeront le souhait un service supplémentaire, à savoir la création, l'entretien et l'exploitation d'infrastructures de charges nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet de modification des statuts du SDE 28.

PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU GYMNASSE DE SAINT-ANDRE DE L'EURE

Le maire informe le Conseil qu'un enfant de la commune est scolarisé au collège de Saint-André de l'Eure et fréquente dans le cadre de son activité scolaire le gymnase de ce collège.

Le syndicat de gestion de Saint-André a fixé à 50,00 € le montant annuel de la participation des communes non adhérentes.

A l'unanimité, le Conseil autorise Madame le Maire à signer la convention de participation de la commune de Guainville aux dépenses de fonctionnement du gymnase de Saint-André de l'Eure.

SOUTIEN A L'ACTION DE L'OFFICE NATIONAL DES FORETS

Après lecture du projet de délibération par Madame Poussard, le Conseil Municipal :

- demande à l'Etat de conforter le régime forestier dont bénéficient les forêts de collectivités de sorte qu'il continue de répondre aux exigences suivantes :
 - un caractère régional permettant la péréquation entre les territoires,
 - un contenu en terme de missions qui garantisse la protection de la forêt et le service public aux usagers, a minima, à leurs niveaux actuels.
- Demande à l'Etat de continuer à confier la mise en œuvre du régime forestier dans les forêts de collectivités à un acteur unique : l'Office National des Forêts dans le cadre de sa mission de service public et ce conformément aux dispositions du Code Forestier. Pour être en capacité de remplir cette mission, l'Office National des Forêts doit voir ses moyens augmentés,
- Réaffirme son attachement aux missions de service public et d'intérêt général de l'ONF,
- Estime que le financement de la gestion forestière relève du rôle de l'Etat,
- Apporte son soutien à la démarche des personnels de l'ONF qui vise à assurer la pérennité d'une gestion forestière de qualité, durable, de proximité, solidaire, assurée par un service public forestier national,

INFORMATIONS DIVERSES

Suite à la démission de M. Cornuejols, il convient de procéder à son remplacement en tant que suppléant au sein de la commission MAPA. M. Rouby se porte candidat et est retenu.

Vallée royale de l'Eure – Madame Poussard propose au Conseil d'adhérer à cette association qui a pour but de soutenir le développement touristique des communes disposant d'un patrimoine de qualité. Le montant de la cotisation est de 10 €. Le Conseil décide à l'unanimité d'adhérer à cette association.

Vivre à Guainville – Madame Poussard présente cette nouvelle association qui a pour objet la promotion de la culture dans la commune.

Spectacle Charivari – entre 50 et 60 personnes ont assisté à la représentation portée par les communes de Boncourt, Guainville, la Chaussée d'Ivry, le Mesnil-Simon et Oulins. 12 habitants de Guainville étaient présents.

Création d'une nouvelle régie communale : Mme Poussard propose au Conseil de créer une nouvelle régie regroupant la location de la salle des fêtes, les annonces dans le journal communal et les dons. Celle-ci viendra remplacer les régies salle des fêtes et annonces déjà existantes. A l'unanimité, le Conseil se prononce en faveur de sa création.

Repas des voisins : celui du Bourg a eu lieu le 5 juin, ceux de la rue du Pré de Launay, de la Bête et du Vieux Château auront lieu les 26, 27 et 28 juin prochains.

La kermesse de l'école aura lieu le dimanche 28 juin à Gilles.

Les inscriptions pour le repas du 14 juillet sont ouvertes.

Des dépôts sauvages ont encore été signalés dans la commune.

Les travaux de voirie à Gagneauville et aux Berteaux se dérouleront les lundi 29 et mardi 30 juin prochains.

La messe de la Saint Pierre aura lieu le 27 juin à 17h45 pour la procession.

Une réunion d'information s'est déroulée concernant le projet de schéma de mutualisation de services.

Un devis a été reçu pour la réparation du tracteur, de l'ordre de 5000 €.

TOUR DE TABLE

Mme Velin : un questionnaire a été distribué aux communes avoisinantes par la mairie de Gilles concernant le devenir de l'auberge gillose. L'exposition Ito a été visitée par une centaine de personnes à Gilles.

Les élèves de l'école ont participé à la fête de la peinture le 7 juin dernier.

Un démenti est apporté par Mme Velin concernant son partenariat avec l'association Vivre à Guainville.

M. Leipert a assisté à une formation sur la prévention routière où un exposé a été fait sur les moyens mis en œuvre pour améliorer la sécurité routière.

M. Schaal informe le Conseil qu'un arbre situé aux Moreaux s'est dessouché et repose sur un sapin situé sur la propriété en face, au-dessus de la chaussée. La propriétaire a été prévenue, des devis vont être demandés pour retirer cet arbre.

Mme Joubert demande qu'une relance soit faite auprès de la gendarmerie à la rentrée concernant la participation citoyenne.

Mme Godard signale des problèmes d'écoulement d'eaux à Fumeçon et dans la rue du Bourg ainsi qu'une voiture abandonnée à Fumeçon.

M. Raoult a assisté à une réunion de la commission aménagement du Territoire concernant le plan d'action croissance verte. Pour le SCOT, la phase de diagnostic est terminée.

M. Rouby a assisté à une réunion le 13 juin dernier du Foyer de Vitray qui compte environ 50 résidents.

Dans l'assistance, M. Marchand demande l'installation d'un panneau d'interdiction de circuler pour les poids lourds dans la rue du Bourg. En effet, depuis la mise en service de la rocade à la Chaussée d'Ivry, ceux-ci ne voient plus la direction de la zone d'activités ou de Pacy-sur-Eure et prennent le chemin de la commune. Mme Poussard a déjà pris contact avec le maire de la Chaussée d'Ivry pour qu'il fasse déplacer les panneaux existants.

D'autre part, il conviendrait de rendre plus claire la signalétique à l'entrée de la rue du Bourg concernant la zone 30. Selon M. Marchand, les véhicules ralentissent à l'approche du dos d'âne et accélèrent ensuite alors que la zone 30 s'étend jusqu'après la mairie.

M. Hédouin demande la mise en place d'un dos d'âne dans la rue de Paris en raison de la vitesse excessive des véhicules, afin notamment d'assurer la sécurité des enfants rentrant de l'école.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22h50.

